

HABILITATION ÉLECTRIQUE NIVEAU 1 :

Recyclage B1(v), B2(v), BC, BR, BE mesurage/vérification/essai, H1(v), H2(v), HC, HE manœuvre/mesurage/essai/vérification



Public :

Toute personne opérant sur les installations ou les ouvrages électriques ou chargée d'assurer des consignations

Prérequis :

- Connaissances en électricité ou bonne expérience pratique professionnelle dans ce domaine

 **Durée :** 2 jours (14 h)

Intervenants :

Formateurs ayant une expérience professionnelle et technique

Lieux :

- Corbas (69)
- Vos locaux

Renseignements, inscriptions

formation@camira.fr
04.72.23.01.20



Objectifs :

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Comprendre les notions d'électricité et les risques qui en découlent
- Connaître les prescriptions de sécurité électrique (*NF C18 510*)
- Savoir ce que son niveau d'habilitation lui autorise ou interdit
- Réaliser son travail en toute sécurité



Obligations légales et recommandations

- Code du travail article R 4544-10
- Norme NF C18-510



Validation

- Test théorique et pratique



Renouvellement :

- La norme NF C18-510 recommande une périodicité de 3 ans (*art 5.5*)



Méthodes et moyens pédagogiques

- Pédagogie participative faisant appel à l'expérience et aux connaissances des participants
- Exposé et discussions étayés par des textes réglementaires
- Présentation des équipements électriques les plus courants et des risques qu'ils présentent
- Illustrations : powerpoint, vidéos
- Remise d'un dossier de stage
- Mise en situation de travail (*pratique*)



Lunettes

- Lunettes de vue pour la lecture



Certification et agréments

- CAMIRA est habilité par la CARSAT Rhône-Alpes pour dispenser les formations à l'habilitation électrique

HABILITATION ÉLECTRIQUE NIVEAU 1 :

Recyclage B1(v), B2(v), BC, BR, BE mesurage/vérification/essai, H1(v), H2(v), HC, HE manœuvre/mesurage/essai/vérification



Programme de la formation

I. Réglementation

- Connaissance de la norme NF C18 510
- Principe et procédure d'habilitation
- Les symboles d'habilitation : définitions, limites
- Les limites des niveaux d'habilitation (*autorisations et interdictions*)

II. Effets et dangers du courant électrique

- Effets du courant électrique (*électrisation, électrocution, brûlures...*)
- Exemples d'accidents
- Conduite à tenir en cas d'accident
 - *protection et alerte adaptées aux accidents électriques*
 - *intervention incendie*

III. Travailler en Sécurité

- Les domaines de tension (*limite, matériel...*)
- Les zones d'environnement (*identification, limites, risques*)
- Rôles des différents intervenants et limites de leurs habilitations
- Principe de prévention à appliquer
- Analyse des risques électriques pour une situation de travail
- Les prescriptions et instructions de sécurité relatives aux zones, travaux et interventions réalisés
- La mise en sécurité d'un circuit (consignation, ...) et la vérification de l'absence de tension
- Les équipements de protection collective et individuelle
- Matériel et outillage : choix, risques et utilisation
- Les documents de travail adaptés aux opérations réalisées (*autorisation, instructions de sécurité, attestation de consignation,...*)
- Le matériel électrique (*fonctions, risques, domaine de tension*)

IV. Les fonctions de l'appareillage et des installations

- Distribution électrique, installations électriques, plans et schémas
- Les différents schémas de liaison à la terre
- Moyens de protection contre les contacts directs et indirects
- Fonction coupure / séparation / protection
- Structure et principe de fonctionnement des ouvrages et installations électriques (*lignes et postes*)
- Matériels électriques des postes (*fonctions,...*)
- Induction et couplage capacitif (*principes, risques,...*)
- Les types de postes
- Verrouillage et interverrouillage

V. Spécificités liées aux Interventions / BR :

- Les interventions en basse tension
- Les mesures de prévention spécifiques à une intervention BT
- La procédure de consignation et les documents associés

VI. Spécificités pour la consignation / BC :

- Les mesures de prévention adaptées
- La procédure de consignation et les documents associés

VII. Spécificités liées aux Travaux B1, B2, B1V, B2V

- Les travaux hors tension
- Les mesures de prévention et prescriptions d'exécution spécifiques à un travail

VIII. Spécificités liées aux vérifications, aux essais et aux mesurages BE vérifications, BE essais, B2V essais, BE mesurage :

- Les mesures de prévention, instructions de sécurité et prescriptions d'exécution spécifiques à un essai à une vérification (fonctionnelle, réglementaire, ...) ou à un mesurage

IX. Spécificités liées aux travaux H1, H2, H1V, H2V (*essai*)

- Les travaux hors tension (*avec ou sans présence de pièces mises sous tension*)
- Rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation
- Limite d'habilitation (*zones de travail, éliminer un risque en zone de voisinage renforcée*)
- Prescription d'exécution des travaux
- Mesures de prévention
- Matériel et outillage (*identification, vérification, risques, utilisations*)
- Réaliser des travaux hors tension et la deuxième étape de consignation
- Instruction spécifique aux essais

X. Spécificités pour la consignation HC

- Rédaction des documents de consignation électrique
- Rôle du chargé d'exploitation et du chargé de travaux et informations à échanger
- Opérations de consignation et documents associés
- Régime de réquisition

XI. Spécificités manœuvre, mesurage, essai et vérification HE manœuvre / HE mesurage / HE essai / HE vérification

- Rôle du chargé d'exploitation électrique
- Matériel et outillage (*identification, risques, vérification, utilisation*)
- Documents applicables
- Analyse de la situation et mesures de prévention adaptées.



Dates de formation dans nos locaux